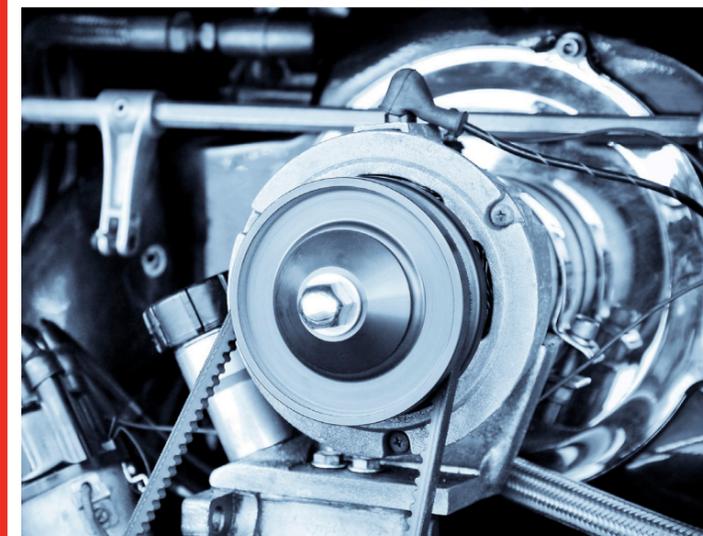


# VÉHICULE *RÉCRÉATIF* *MOTORISÉ*

Protection prolongée





### **Protection à l'échelle nationale**

PPFC protège contre les bris étant survenus n'importe où au Canada et dans la partie continentale des États-Unis.

### **Protection transférable**

Dans l'éventualité où vous choisissez de vendre votre véhicule récréatif, vous pouvez demander à transférer la protection au prochain propriétaire pour le reste de la durée du contrat ou de la police.

### **Franchise réduite**

La franchise sera réduite de 50 \$ lorsque les réparations sont effectuées chez votre concessionnaire d'origine.

### **Admissibilité**

Les véhicules récréatifs motorisés qui sont toujours protégés par la garantie du fabricant sont admissibles à la protection pour véhicule neuf.

# VOYAGEZ L'ESPRIT TRANQUILLE.



## CHOISISSEZ LE BON PLAN POUR VOUS.



	Ultimum	Vacancier	Drive*	Groupe motopropulseur
1 Moteur	●	●	●	●
2 Boîte de vitesses	●	●	●	●
3 Essieu moteur	●	●	●	●
4 Direction		●	●	●
5 Freins		●	●	●
6 Système électrique		●	●	●
7 Climatiseur		●	●	●
8 Système de carburant		●	●	●
9 Suspension		●	●	●
10 Système de chauffage et de refroidissement		●	●	●
11 Ensemble de système de chauffage			●	●
12 Convertisseur/chargeur de batterie			●	●
13 Ensemble de chauffe-eau			●	●
14 Ensemble de système d'eaux usées			●	●
15 Ensemble de système d'eau douce			●	●
16 Ensemble de climatisation/ventilation			●	●
17 Ensemble de cuisinière et de four			●	●
18 Ensemble de système de gaz à BP			●	●
19 Composantes du système de chauffage au diesel			●	●
20 Ensemble de réfrigérateur			●	●
21 Génératrice/ensemble électrique			●	●
22 Auvents			●	●
23 Système de cric de mise à niveau fixe**			●	●
24 Marchepied électrique**			●	●
25 Élément(s) déployable(s)			●	●
26 Ralentisseur sur moteur				●
27 Émissions				●
28 Composantes de luxe**				●
29 Ensemble audiovisuel**				●

\* Protection Drive - disponible pour les unités neuves seulement

\*\* Installé ou approuvé par le fabricant

## VOYAGEZ AVEC UN PLAN DE PROTECTION FIRST CANADIAN.

Les véhicules récréatifs modernes offrent tout le confort d'une maison. La multitude de commodités et de caractéristiques convient à tous les modes de vie et répondent à tous vos besoins en matière de déplacement. Mais craignez-vous que ne surviennent des bris inattendus et des réparations coûteuses imprévues ? Comme le coût des réparations et des composantes augmente chaque année, des réparations onéreuses pourraient gâcher votre voyage. **Laissez vos préoccupations à la maison avec PPFC.**

PPFC donnera suite à votre demande de règlement rapidement et efficacement afin que vos vacances ne soient pas retardées ou écourtées. **Nous payons les coûts de réparations des services autorisés directement à l'atelier de réparation,** ce qui vous évite d'avoir à payer de votre poche et l'inconvénience d'avoir à attendre un remboursement.



PLANS DE PROTECTION FIRST CANADIAN

SANS FRAIS 1 800 381-2580

**CHOISISSEZ UN PLAN DE PROTECTION *POUR VOUS*  
GARDER À L'ABRI DE CES DÉPENSES IMPRÉVUES.**

# ANNEXE SUR LA PROTECTION Protection pour véhicules récréatifs motorisés



## MOTEUR

### Groupe motopropulseur

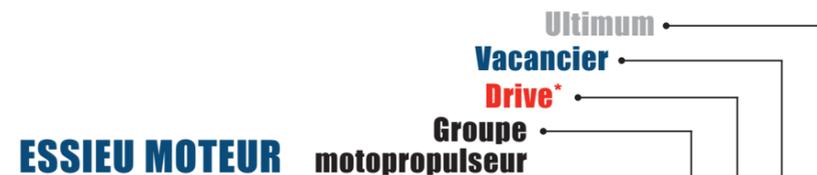
Bloc-cylindres et toutes les pièces internes lubrifiées du moteur, y compris les pièces suivantes :

Piston(s) de culasse; segments de piston	●	●	●	●
Bielles et roulements; vilebrequin	●	●	●	●
Roulements principaux de vilebrequin; arbre à cames	●	●	●	●
Roulements d'arbre à cames; galets de came	●	●	●	●
Chaîne de distribution; engrenages de distribution; couvercle de chaîne de distribution	●	●	●	●
Tendeurs de chaîne de distribution	●	●	●	●
Tendeur de courroie serpentine du moteur	●	●	●	●
Poulie intermédiaire; roulements de poulie intermédiaire	●	●	●	●
Volant moteur (excluant les dents)	●	●	●	●
Bras de culbuteur; arbres de culbuteur; roulements de culbuteur	●	●	●	●
Soupapes de culasse; joints de soupapes; sièges de soupape	●	●	●	●
Poussoirs de soupape; ressorts de soupape; dispositifs de retenue de soupape	●	●	●	●
Tige de poussoir; pompe à eau; pompe à huile	●	●	●	●
Carter de pompe à huile; appareils d'équilibrage harmonique	●	●	●	●
Carter d'huile (excluant les filets du bouchon de vidange)	●	●	●	●
Collecteur d'admission; collecteur d'échappement; couvercles de soupape	●	●	●	●
Supports de moteur	●	●	●	●
Injecteurs de carburant diesel (sauf les pièces usées et/ou contaminées)	●	●	●	●
Pompe à injection de carburant diesel; pompe à vide pour carburant diesel	●	●	●	●
Turbocompresseur et compresseur volumétrique (pièces ou composants d'origine installés par le fabricant seulement)	●	●	●	●
Carter de turbocompresseur et de compresseur volumétrique, ainsi que les pièces du turbocompresseur et du compresseur volumétrique (lorsqu'elles sont endommagées en raison du bris d'une pièce interne)	●	●	●	●
Joints et joints d'étanchéité**	●	●	●	●

## BOÎTE DE VITESSES

Carter de boîte de vitesses (automatique) (uniquement s'il est endommagé de l'intérieur) et toutes les pièces internes du carter de boîte de vitesse :

Arbre d'entrée; convertisseur de couple; modulateur de vide	●	●	●	●
Supports de boîte de vitesses; bac à huile; appareil de refroidissement; joints et joints d'étanchéité**	●	●	●	●



## ESSIEU MOTEUR

### Groupe motopropulseur

Boîte d'entraînement final; carter d'essieu moteur (uniquement s'il est endommagé de l'intérieur) et toutes les pièces internes lubrifiées à l'intérieur du carter d'essieu moteur	●	●	●	●
Couvercle de différentiel; arbre d'essieu	●	●	●	●
Joint universel d'arbre d'entraînement; arbre d'entraînement; roulements de moyaux	●	●	●	●
Roulements de roue biseautés; joints et joints d'étanchéité**	●	●	●	●

## DIRECTION

Boîte de direction et toute les pièces contenues à l'intérieur de la boîte de direction	●	●	●	●
Engrenage à crémaillère; pompe de servodirection	●	●	●	●
Boyaux de servodirection; fusées de direction	●	●	●	●
Bielle pendante; bras intermédiaire; tringle centrale	●	●	●	●
Arbre de colonne de direction supérieur	●	●	●	●
Relais; capteurs; joints et joints d'étanchéité**	●	●	●	●

## FREINS

Maître-cylindre; multiplicateur de dépression; survolteur hydraulique	●	●	●	●
Étrier de frein à disque; cylindres de roue	●	●	●	●
Soupape de compensation	●	●	●	●
Conduites hydrauliques de frein en métal	●	●	●	●
Module de commande hydraulique	●	●	●	●
Freins à air avec soupape combinée; compresseur	●	●	●	●
Diaphragme; pédale à double effet; étrier de frein à disque; soupape de compensation	●	●	●	●
Dispositifs de réglage du jeu; système ABS; pédale de frein; joints et joints d'étanchéité**	●	●	●	●

## SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Alternateur; groupe d'instruments numériques	●	●	●	●
Carte de circuits imprimés de tableau de bord	●	●	●	●
Régulateur de tension; moteur de démarreur	●	●	●	●
Solénoïde de démarreur; dispositif d'entraînement de démarreur	●	●	●	●
Faisceau de fils de compartiment moteur installé par le fabricant	●	●	●	●
Module d'allumage électronique	●	●	●	●



## SYSTÈME ÉLECTRIQUE (suite)

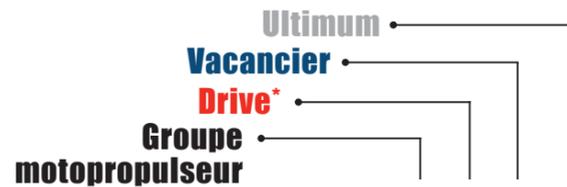
Bobine détectrice de distributeur	●	●	●	●
Interrupteur d'allumage; cylindre de verrouillage d'allumage	●	●	●	●
Bobines d'allumage	●	●	●	●
Moteur d'essuie-glace avant et arrière; pompe et interrupteur de lave-glace	●	●	●	●
Interrupteurs électriques manuels	●	●	●	●
Module d'allumage électronique	●	●	●	●
Ordinateur et module de commande de carrosserie	●	●	●	●
Module de commande de groupe motopropulseur; interrupteur de feu d'arrêt	●	●	●	●
Interrupteur des phares; interrupteur de clignotant	●	●	●	●
Ensemble de commande de chauffage et de climatisation; résistance de moteur de soufflante	●	●	●	●
Klaxons; module de régulateur de vitesse installé par le fabricant	●	●	●	●
Transducteur de commande de régulateur de vitesse	●	●	●	●
Dispositif à servo et amplificateur de régulateur de vitesse	●	●	●	●
Interrupteur de régulateur de vitesse	●	●	●	●
Moteurs de ventilation forcée; moteur de glace électrique de portière	●	●	●	●
Interrupteur de glace électrique	●	●	●	●
Moteur de siège électrique; interrupteur de siège électrique	●	●	●	●
Moteur de rétroviseur électrique; interrupteur de moteur de rétroviseur	●	●	●	●
Moteur d'antenne électrique (excluant le mât)	●	●	●	●
Actionneur et interrupteur de verrouillage de portière électrique (y compris la porte du compartiment à bagages)	●	●	●	●
Interrupteur de fonctionnement en parallèle de la batterie; avertisseur de marche arrière; dispositif de retenue de sécurité	●	●	●	●

## CLIMATISEUR

Condensateur; compresseur; ensemble d'embrayage et poulie	●	●	●	●
Conduites et boyaux de climatisation; évaporateur	●	●	●	●
Interrupteur de coupure de compresseur haut/bas; disjoncteurs, soupape d'expansion	●	●	●	●
Interrupteur de cycle de pression; tube à orifice; conduits et boyaux de sortie; programmeur de température	●	●	●	●
Joints et joints d'étanchéité**	●	●	●	●

# ANNEXE SUR LA PROTECTION Protection pour véhicules récréatifs motorisés

## SYSTÈME DE CARBURANT



Pompe à carburant; réservoir de carburant	●	●	●
Sonde mécanique de réservoir de carburant	●	●	●
Rampe de distribution de carburant; régulateur de pression de carburant	●	●	●
Conduites de refoulement de carburant en métal; clapet sélecteur de réservoir de carburant; pompe à injection de carburant; capteur d'injection de carburant	●	●	●
Buses et injecteurs de carburant diesel; injecteurs de carburant diesel et essence	●	●	●

## SUSPENSION

Bras de commande supérieur et inférieur	●	●	●
Arbres ou douilles de bras de commande	●	●	●
Joints à rotule supérieurs et inférieurs	●	●	●
Barres de torsion et supports ou douilles	●	●	●
Barre stabilisatrice (excluant tout système de débranchement électronique); tringles et douilles de stabilisateur	●	●	●
Chevilles d'attelage; broche de direction; support de broche; suspension pneumatique	●	●	●

## SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMENT

Faisceau de chaufferette; moteur de soufflante avant et arrière	●	●	●
Ventilateur et moteur de refroidissement du moteur; moyeu d'embrayage de ventilateur hydraulique	●	●	●
Radiateur; soupape d'eau chaude	●	●	●

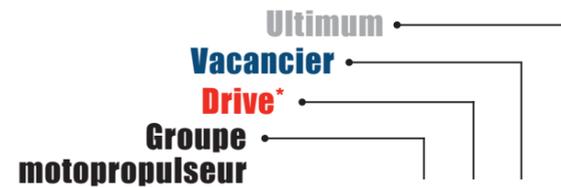
## ENSEMBLE DE SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Four : échangeur de chaleur; cage d'écureuil	●	●	●
Relais retardateur; allumeur; ensemble de brûleur	●	●	●
Thermocouple; soupape de gaz; thermostat	●	●	●
Moteur de soufflante; interrupteurs; carte d'OP	●	●	●
Joints et joints d'étanchéité**	●	●	●

## CONVERTISSEUR/CHARGEUR DE BATTERIE

Moteur de ventilateur de refroidissement, relais électriques	●	●	●
Cartes de circuits	●	●	●

## ENSEMBLE DE CHAUFFE-EAU



Ensemble de brûleur; réservoir; thermostat; thermocouple	●	●	●
Fusible thermique; soupape de gaz; ensemble d'allumage électronique	●	●	●
Carte d'OP; interrupteurs; éléments chauffants; soupapes de dérivation	●	●	●
Soupape de sûreté; faisceau de fils	●	●	●
Joints et joints d'étanchéité**	●	●	●

## ENSEMBLE DE SYSTÈME D'EAUX USÉES

Toilette; casse-vide; ensemble de flotteur	●	●	●
Soupape à boulet; soupape à tiroir; soupape d'admission d'eau; évier(s)	●	●	●
Bac à eaux usées; robinets-vannes et raccords	●	●	●
Joints et joints d'étanchéité**	●	●	●

## ENSEMBLE DE SYSTÈME D'EAU DOUCE

Pompe à eau; compresseur; réservoir d'eau; conduites d'eau	●	●	●
Séparateurs d'eau; raccords et robinets; joints et joints d'étanchéité**	●	●	●

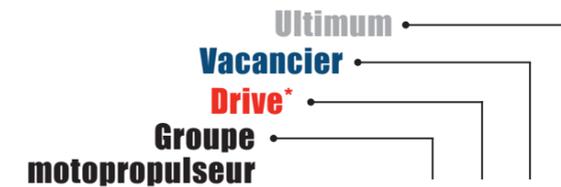
## ENSEMBLE DE CLIMATISATION/VENTILATION

Compresseur; condensateur; évaporateur; accumulateur; thermopompe	●	●	●
Soupape d'expansion; thermostat; récepteur/sécheur	●	●	●
Moteur de ventilateur; interrupteurs de coupure haut/bas	●	●	●
Interrupteurs de cyclage de pression; relais; bande chauffante	●	●	●
Ventilateurs; carte d'OP; joints et joints d'étanchéité**	●	●	●

## ENSEMBLE DE CUISINIÈRE ET DE FOUR

Ensemble de brûleur; thermostat; thermocouple	●	●	●
Soupapes de brûleur; ensemble d'allumage; hotte électrique	●	●	●
Carte d'OP; four à micro-ondes; joints et joints étanchéité en bon état**	●	●	●

## ENSEMBLE DE SYSTÈME DE GAZ À BP



Régulateurs; bombones de gaz; soupape de bombone de gaz	●	●	●
Ferrures de fixation; queues de cochon	●	●	●
Calibre de BP; conduites et raccords de gaz à BP	●	●	●

## COMPOSANTES DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU DIESEL

(Montant global maximal de 5 000 \$ pendant la durée du plan, y compris les taxes)

Éléments chauffants : Pompes de circulation; relais	●	●	●
Ensemble de brûleur; cartes de circuits; joints et joints d'étanchéité**	●	●	●

## ENSEMBLE DE RÉFRIGÉRATEUR

Thermostat; thermocouple; module de refroidissement	●	●	●
Ensemble de brûleur; allumeur; ventilateurs; carte d'OP	●	●	●
Joint de porte de réfrigérateur en bon état; faisceau de fils	●	●	●
Réfrigérant; éléments et interrupteurs; joints et joints d'étanchéité**	●	●	●
Remboursement d'un maximum de 150 \$ d'aliments et de boissons perdus en cas de bris d'un réfrigérateur ou d'un congélateur protégé	●	●	●

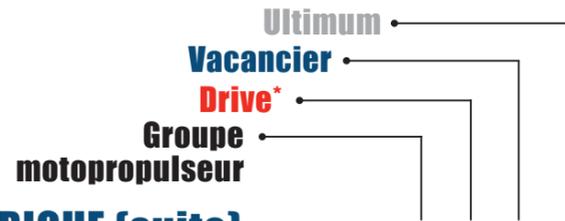
## GÉNÉRATRICE/ENSEMBLE ÉLECTRIQUE

(Ensemble installé par le fabricant avec système indépendant d'alimentation en carburant; montant global maximal de 4 000 \$ pendant la durée du plan, incluant les taxes). Pièces mobiles internes lubrifiées, y compris :

Pistons; segments et axes de piston	●	●	●
Vilebrequin et roulements principaux	●	●	●
Bielles et roulements de bielle; ressorts de soupape	●	●	●
Guides et sièges; pompe à huile; arbre à cames	●	●	●
Engrenages de chaîne de distribution et/ou tendeurs de courroie	●	●	●
Bras de culbuteur; bloc-moteur	●	●	●

# ANNEXE SUR LA PROTECTION Protection pour véhicules récréatifs motorisés

## GÉNÉRATRICE/ ENSEMBLE ÉLECTRIQUE (suite)



Culasse et corps de cylindre uniquement s'ils sont endommagés en raison du bris d'une pièce ou d'une composante protégée				●	●
Démarrateur; génératrice électrique; interrupteurs; compteurs d'heures				●	●
Indicateurs; régulateur de tension; carte d'OP				●	●
Système électrique de 12/110/220 V installé par le fabricant				●	●
Câblage; prises et convertisseur/inverseur de courant				●	●
Tableau de surveillance; panneaux solaires; interrupteur de transfert				●	●

## AUVENTS

Ensembles de ressorts manuels de gauche et de droite; entraînement à rouleaux sur toile coulissante; serrures à pêne dormant manuelles; moteurs d'auvents électriques				●	●
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	---	---

## SYSTÈME DE CRIC DE MISE À NIVEAU FIXE

(installées ou approuvées par le fabricant)

Moteurs; ensemble de moteur/cric; conduites				●	●
Cylindres; interrupteur électrique; faisceau de fils				●	●
Coussins de sécurité gonflables; raccords; conduites hydrauliques tressées				●	●

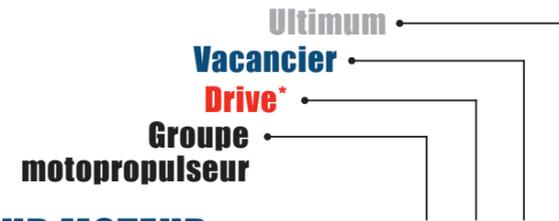
## MARCHEPIED ÉLECTRIQUE (installé ou approuvé par le fabricant)

Moteurs; carter d'engrenages; module de commande; câbles (uniquement s'ils sont brisés); câblage; interrupteurs d'actionneur				●	●
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	---	---

## ÉLÉMENT(S) DÉPLOYABLE(S)

Moteurs; ensemble de pompe; conduites tressées				●	●
Raccords; cylindres; engrenage à vis sans fin				●	●
Interrupteur électrique; faisceau de fils				●	●
Système de rallonge de toit surélevé				●	●
Câbles coulissants (uniquement s'ils sont brisés); poulies; bras latéral hydraulique				●	●

## RALENTISSEUR SUR MOTEUR



Interrupteur de commande d'accélération principal; solénoïde					●
Papillon de tringlerie					●

## ÉMISSIONS

Capteur d'arbre à cames; solénoïde de purge de réservoir					●
Détecteur de cognement; capteur d'angle de vilebrequin; solénoïde EGR					●
Soupape EGR; moteur de commande de ralenti					●
Capteur de débit d'air massique; capteur de pression de collecteur					●
Capteur d'O2 (oxygène); capteur de température de liquide de refroidissement de PCM					●
Capteur de position d'accélérateur en état de service					●
Solénoïde de mise à l'air libre de réservoir					●
Les pièces et les composantes du système d'émission sont protégées pendant la durée du plan pour une période maximale de cinq ans ou de 140 000 kilomètres (le premier des deux) à compter de la date de mise en service et du kilomètre zéro. Les pièces et les composantes du système d'émission qui sont énumérées sont protégées uniquement si elles sont liées à un bris de rendement de ce système.					●

## COMPOSANTES DE LUXE (installées ou approuvées par le fabricant)

Système de surveillance arrière; système de surveillance en marche arrière					●
Congélateur, y compris uniquement le thermostat, le thermocouple, l'ensemble de brûleur, l'allumeur, le module de refroidissement, les raccords, les connecteurs et la carte d'OP					●
Four à micro-ondes avec convection; câblage et modules E-plex; tables de cuisson à induction; lave vaisselle, y compris uniquement le moteur d'entraînement, la poulie, l'élément chauffant et la pompe à eau					●
Laveuse/sécheuse, y compris uniquement le moteur d'entraînement, la boîte de vitesses, la poulie, l'élément chauffant, l'allumeur, les commandes principales, la soufflante et la pompe à eau					●
Compacteur à déchets, y compris uniquement le moteur de compactage, le(s) bélier(s) de compactage et les relais					●
Système d'aspirateur central, y compris uniquement le moteur électrique, l'induit et les relais					●

## COMPOSANTES DE LUXE (suite)



Le foyer comprend uniquement le moteur de soufflante, le moteur de production d'étincelles, les commandes et les interrupteurs, les éléments chauffants, les cartes d'OP, les modules et les disjoncteurs					●
Boîtier de commande électronique manuel (lits Sleep Number seulement)					●
Barbecue extérieur incluant uniquement le brûleur, l'allumeur et les soupapes de commande					●
Ensemble de volant inclinable/télescopique; système de projecteur					●
Capteurs d'alarme de détecteur de monoxyde de carbone/fumée					●
Système d'élimination des déchets; entrée électronique/à distance					●
Thermomètre; boussole; système de verrouillage central					●
Système de retenue supplémentaire (SRS); ressorts autoréglables					●
Charnières de capot et de portière; verrous et ressorts de capot					●
Système de sièges électriques; glissières de siège					●
Luminaires intérieurs/extérieurs (excluant les ampoules)					●
Prises électriques; charnières et verrou de porte de boîte à gants					●
Levier de changement de vitesse; moteur de levage de téléviseur; thermostat; détecteur de fuites de propane; machine à glaçons					●
Système de sièges électriques; glissières de siège; charnières de capot et de portière; verrous de capot et ressorts, système de télécommande d'origine pour éléments déployables et/ou appareils; moteur pour stores en bon état					●

## ENSEMBLE AUDIOVISUEL (installé ou approuvé par le fabricant)

Téléviseur (valeur de remplacement maximale d'un téléviseur de 1 000 \$ par réparation)					●
Haut-parleurs; lecteur de CD/DVD; radio; moteurs d'antenne					●
Système stéréo arrière; système de GPS et de navigation (le montant global maximal de la demande de règlement est limité à 3 000 \$)					●

\* Protection Drive - disponible pour les unités neuves seulement

\*\* Joints et joints d'étanchéité des pièces et des composantes énumérées dans ce groupe



## **Remboursement selon l'expérience (EBR) / Rabais sur le prix garanti (GPR)** **(offert sur les plans admissibles)**

Si le plan que vous avez souscrit comprend l'option EBR/GPR, vous pouvez demander un remboursement dès que le contrat/la police arrive à échéance. Les remboursements sont fondés sur le montant que vous avez payé à l'origine pour le contrat/la police, jusqu'à concurrence de 2 000 \$, moins la franchise.

- Le titulaire initial du contrat/de la police doit toujours être le propriétaire immatriculé.
- Aucune demande de règlement pour bris mécanique ni aucune autre demande pour des avantages de la protection ne doivent avoir été déposées pendant toute la durée du plan.
- La demande de remboursement doit être soumise et reçue dans les délais prescrits.

Certaines restrictions s'appliquent; consultez la police ou le contrat pour obtenir tous les détails.

# Avantages supplémentaires compris dans tous les niveaux de protection

Aucune franchise ne s'appliquera aux avantages suivants :



## ASSISTANCE TECHNIQUE 24 HEURES AU NUMÉRO SANS FRAIS

1 877 975-5338 (gratuite pendant les 12 premiers mois du contrat; peut être offerte pendant toute la durée du contrat).



## LOCATION

Dans l'éventualité d'un bris protégé, nous vous paierons ou vous rembourserons un maximum de 250 \$ par demande pour les dépenses, assorties d'un reçu, servant à louer un véhicule de remplacement ou pour les transports en taxi ou publics assortis d'un reçu.\*



## INTERRUPTION DE VOYAGE

Dans l'éventualité où un bris se produit à plus de 160 kilomètres de votre résidence, et qu'un atelier de réparation doit conserver l'unité jusqu'au lendemain, nous vous rembourserons les dépenses assorties d'un reçu pour l'hébergement et les repas jusqu'à concurrence de 600 \$ par demande.\*

\* Certaines restrictions s'appliquent; consultez la police ou le contrat pour obtenir tous les détails.

## Service de dépannage d'urgence

Accessible 24 heures au numéro sans frais 1 877 342-2492  
ou frais remboursables.



## REMORQUAGE

Jusqu'à 500 \$ d'assistance au remorquage si votre unité subit un bris qui l'immobilise pendant que vous voyagez.



## SERVICE DE BATTERIE

Tentative de démarrage de l'unité.\*\*



## SERVICE DE LIVRAISON

Livraison d'essence, d'huile ou de liquide de refroidissement en cas d'urgence (vous êtes tenu de payer ces ravitaillements au moment de la livraison).\*\*



## SERVICE DE DÉGAGEMENT

Tentative de dégagement de l'unité si elle est coincée et peut être atteinte en toute sécurité.\*\*



## SERVICE DE SERRURIER

Déverrouillage de l'unité si les clés sont à l'intérieur ou remplacement des clés si elles sont endommagées.\*\*

\*\* Jusqu'à 200 \$ par demande de règlement.



Contrats relatifs aux bris mécaniques  
Administrateur/débiteur  
Protection de réparation First Canadian  
320 Sioux Road  
Sherwood Park, AB T8A 3X6



Polices relatives aux bris mécaniques  
Administrateur/souscripteur  
La Corporation d'assurance Millennium  
320 Sioux Road  
Sherwood Park, AB T8A 3X6

Tél. sans frais : 1 800 381-2580  
Tél. local : 1 780 467-9575

\* AVIS : Le contenu de cette brochure n'est qu'un sommaire de certaines conditions générales de la police ou du contrat. Veuillez consulter le certificat actuel pour obtenir tous les détails de la protection et des exclusions. Ce ne sont pas toutes les polices ni tous les contrats qui sont offerts dans toutes les provinces, et certaines dispositions pourraient varier selon les exigences provinciales.